

Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 13
 Votants : 29
 Date de la convocation : 6 décembre 2011

N° 11.12.12.12

L'an deux mille onze et le douze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, MM CONTE, OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. TALBOT, Mlle CROS, MM FÉVRIER, BOUSQUEL, SAVY.

PROCURATIONS : Mme ROMÉRO en faveur de Mlle CROS
 M. CARILLO en faveur de M. PAUL
 Mlle VAN ELST en faveur de Mme RAMON BOTONNET
 M. SAUVAN en faveur de Mme GAUZY CHABLE
 Mme FONS VINCENT en faveur de M. CAPRON
 M. LE NGUYEN en faveur de M. CONTE
 M. MUNOZ en faveur de M. OUSSET
 Mme TARAYRE en faveur de M. SAVY
 Mme BOULANGÉ en faveur de M. FÉVRIER
 M. PLANCHERON en faveur de M. BOUSQUEL

MARCHE SOUSCRIPTION ET GESTION DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur OUSSET

La commune a décidé de lancer un marché en procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics concernant les prestations de services «souscription et gestion des contrats d'assurance de la commune» décomposé en 8 lots.

Opération inscrite au budget primitif 2012 « section fonctionnement ».

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21/11/2011, et a décidé, au vu du résultat d'analyse présenté, d'attribuer les 8 lots des marchés :

LOT 1 DOMMAGES AUX BIENS	Solution base Assiette	0,445 -9 143,45 20 554 m ²	CCRMA - GROUPAMA SUD
LOT 2 TOUS RISQUES EXPOSITIONS	Taux en pour mille pour casse + transport Prime mini irréductible par an Assiette	7,5 pour mille H.T. - 813,03 813,03 100 000 €	S.M.A.C.L.
LOT 3 RESPONSABILITES CIVILES	Taux Prime mini irréductible par an	0,23 % H.T. - 7 818,03 7 818,03	S.M.A.C.L.

LOT 4 PROTECTION JURIDIQUE	solution de base	765,00	Cabinet MEUNIER D.A.S.
LOT 5 DEFENSE PENALE DES AGENTS ET ELUS	solution de base	528,00	Cabinet MEUNIER D.A.S.
LOT 6 FLOTTE AUTOMOBILES		17 192,30 Etat du parc	CCRMA- GROUPAMA SUD
LOT 7 MISSIONS PREPOSES, STAGIAIRES ET ELUS		760 Forfait	S.M.A.C.L.
LOT 8 RISQUES STATUTAIRES	AGENTS C.N.R.A.C.L. Solution base Option 1	3,28 % - 70 620,59 4,09 % - 88 060,44	Cabinet VIGREUX/ Cie APREVA

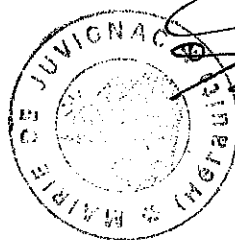
Le Conseil municipal :

- prend acte de la décision de la commission d'appel d'offres
- autorise Madame le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de M. Ousset à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le
et publication
le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : MARCHÉ SOUSCRIPTION ET GESTION DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Date de transmission de l'acte : 14/12/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 14/12/2011

Numéro de l'acte : 11-12-12-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20111212-11-12-12-12-DE

Date de décision : 12/12/2011

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Marchés formalisés
1.1.1.1. Délibérations marchés formalisés

